

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i><b>Délibération</b></i>
	<b>Séance publique du 25 mars 2022</b>	<b>N° 2022-144</b>

Convocation du 18 mars 2022

Aujourd'hui vendredi 25 mars 2022 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, M. Alain CAZABONNE, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Eve DEMANGE, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, Mme Daphné GAUSSENS, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Jérôme PESCHINA, M. Michel POIGNONEC, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

M. Bernard-Louis BLANC à M. Didier CUGY  
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY  
Mme Pascale BRU à Mme Amandine BETES  
M. Olivier CAZAUX à Mme Camille CHOPLIN  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Christophe DUPRAT  
M. Nicolas FLORIAN à Mme Béatrice SABOURET  
M. Maxime GHESQUIERE à Mme Marie-Claude NOEL  
M. Radouane-Cyrille JABER à Mme Harmonie LECERF  
M. Stéphane MARI à Mme Anne FAHMY  
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Géraldine AMOUROUX  
M. Fabien ROBERT à Mme Christine BONNEFOY  
Mme Agnès VERSEPUY à M. Fabrice MORETTI

**EXCUSE(S) :**

**Monsieur Philippe POUTOU.**

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Pierre HURMIC à M. Stéphane PFEIFFER de 13h15 à 15h40 et à partir de 18h16  
M. DELPEYRAT à Mme Typhaine CORNACCHIARI à partir de 16h37  
Mme Véronique FERREIRA à M. Bruno FARENIAUX à partir de 17h  
Mme Céline PAPIN à Brigitte BLOCH de 13h15 à 15h40  
M. Patrick PAPADATO à Mme Fannie LE BOULANGER jusqu'à 11h et de 14h30 à 16h50  
M. Alexandre RUBIO à Mme Josiane ZAMBON à partir de 18h  
M. Baptiste MAURIN à M. Serge TOURNERIE à partir de 18h05  
M. Dominique ALCALA à M. Max COLES à M. Jacques MANGON à partir de 15h30  
M. Patrick BOBET à M. Gwénaél LAMARQUE à partir de 14h30  
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Daphné GAUSSENS à partir de 15h55  
M. Alain CAZABONNE à M. Emmanuel SALLABERRY à partir de 12h10  
M. Max COLES à M. Jean-Marie TROUCHE à partir de 17h  
M. Jean-Claude FEUGAS à M. Olivier ESCOTS à partir de 18h  
M. Guillaume GARRIGUES à M. Gwénaél LAMARQUE jusqu'à 10h45  
Mme Anne-Eugénie GASPARD à M. Thierry TRIJOULET à partir de 13h19  
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Claudine BICHET à partir de 18h20  
M. Cyrille JABER à Mme Harmonie LECERF jusqu'à 13h15 et à Mme Eve DEMANGE à partir de 13h15  
Mme Sylvie JUSTOME à Mme Sylvie JUQUIN à partir de 18h09  
Mme Harmonie LECERF à Mme Delphine JAMET de 13h15 à 15h30  
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 16h10  
M. Guillaume MARI à Mme Anne LEPINE à partir de 18h15  
Mme Eva MILLIER à M. Thierry MILLET à partir de 15h30  
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Simone BONORON à partir de 14h30  
M. Frank RAYNAL à M. Michel LABARDIN à partir de 13h30  
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI à partir de 13h16  
Mme Nadia SAADI à M. Guillaume MARI à partir de 13h15 à 13h38  
M. Kévin SUBRENAT à M. Christian BAGATE à partir de 17h

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

Mme Géraldine AMOUROUX à partir de 17h45  
Mme Simone BONORON à partir de 18h11  
M. Thomas CAZENAVE de 13h22 à 13h38  
M. Christophe DUPRAT à partir de 17h45  
Mme Anne FAHMY de 13h22 à 13h38  
Mme Fabienne HELBIG de 13h22 à 13h38

**LA SEANCE EST OUVERTE**

 <b>BORDEAUX MÉTROPOLE</b>	<b>Conseil du 25 mars 2022</b>	<b>Délibération</b>
	Direction Développement Economique	<b>N° 2022-144</b>

---

**French Tech Bordeaux - Subvention de fonctionnement 2022 - Convention - Décision  
- Autorisation**

---

Monsieur Stéphane DELPEYRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

**Bilan des actions réalisées en 2021**

L'association fédère plus de 1000 entreprises de l'écosystème technologique et innovant de Bordeaux et de Nouvelle-Aquitaine, inscrites sur l'annuaire en ligne de French Tech Bordeaux : startups, Très petites entreprises (TPE), Petites et moyennes entreprises (PME), Entreprises de taille intermédiaire (ETI) et grands groupes, mais aussi incubateurs et accélérateurs, fonds d'investissement, experts et conseils, écoles et universités, acteurs publics et acteurs de la recherche.

Parmi ces acteurs, près de 600 entreprises ont payé une adhésion en 2021, contre 400 en 2020.

Les principales actions menées en 2021 ont été centrées autour de :

- l'évènement annuel French Tech Day, qui s'est tenu en novembre 2021, et qui a réuni près de 2 000 participants, comme en 2019 (l'édition 2020 n'ayant pas pu se tenir, comme de nombreux autres évènements),
- le dispositif French Tech Central est désormais pleinement opérationnel. Il a permis de faciliter les contacts entre les entreprises et les acteurs publics au moyen d'un système de rendez-vous préprogrammés. Plus de 400 rendez-vous ont ainsi eu lieu au cours des 12 derniers mois entre des entreprises et des administrations, (Direction régionale des Entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRRECTE), Douanes, Direction générale des finances publiques (DGFIP), etc.) ou acteurs publics (Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique (INRIA), Institut national de la propriété industrielle (INPI), etc.),
- le programme French Tech Tremplin - qui propose des dispositifs de financement, de formation et de mentorat à des porteurs de projets issus majoritairement des Quartiers prioritaires de la ville (QPV), mais aussi étudiants boursiers, ou personnes ayant le statut de réfugiés - a de nouveau bénéficié à une vingtaine de porteurs de projets,
- French Tech Green 20 : ce nouveau programme vise à faire émerger des champions

technologiques de la transition écologique. Plusieurs start-ups (Jeune entreprise innovante) du territoire ont été sélectionnés grâce à La French Tech Bordeaux, comme Toopi Organics (recyclage d'urine pour en faire de l'engrais) et Matter'Up (production de béton décarboné),

- l'international : l'association accompagne chaque année une trentaine d'entreprises sur les plus grands salons technologiques, tels que VivaTech à Paris, IFA à Berlin ou Slush à Helsinki.

En 2021, même si de nombreux événements ont été annulés, ou n'ont pu se tenir qu'en format virtuel, l'association a notamment préparé avec ses partenaires (Région Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux Métropole, Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Internationale de Nouvelle-Aquitaine) la participation d'une délégation au Consumer electronics show (CES) à Las Vegas en janvier 2022, qui s'est avérée très fructueuse.

## **Actions envisagées et projets 2022**

La feuille de route de l'association pour 2022 a pour objectifs de :

- favoriser la création d'emplois sur le territoire et l'inclusion,
- favoriser le développement des entreprises technologiques et innovantes,
- encourager la « Tech For Good » pour que la technologie soit au service de l'impact sociétal de l'innovation et de sa capacité à être au service de l'Homme.

2022 verra la poursuite du déploiement d'outils développés par la Mission Nationale French Tech :

- French Tech Tremplin pour aider les porteurs de projets entrepreneuriaux issus des quartiers Prioritaires de la Ville et faire émerger des projets à impact,
- French Tech Visa pour faciliter le recrutement de talents de l'étranger au sein des startups et entreprises innovantes qui ont des difficultés à recruter les profils dont elles ont besoin,
- French Tech 120 pour valoriser les startups et entreprises en hypercroissance (croissance annuelle du chiffre d'affaires de plus de 100%). En 2020, 2 entreprises bordelaises ont été sélectionnées,
- French Tech Central qui offre à la fois :
  - o un lieu central pour se rencontrer. Un lieu de passage, d'information et de rencontre pour toutes les startups au-delà de celles hébergées à la Cité Numérique, mais aussi pour les talents, notamment étrangers,
  - o une solution d'accès rapide et facile à de nombreux services publics pour les startups,
  - o un lieu d'interface entre les startups et les talents scientifiques des universités et de laboratoires de recherche français.

Des actions spécifiques au territoire et adaptées à son écosystème et à ses spécificités seront également mises en œuvre :

- French Tech Day, qui réunit chaque année près de 2 000 participants,

- Meet Your VC, pour les entreprises en recherche de financements,
- Job Connect, qui est désormais organisé plusieurs fois par an, et qui met en relation entreprises et personnes en recherche d'emploi ou de stage.

Enfin, French Tech Bordeaux poursuivra son activité régulière de communication via ses canaux (newsletter, réseaux sociaux...), donnant ainsi accès aux entreprises adhérentes à de nombreuses informations leur permettant de gagner du temps en leur proposant des agendas, des rencontres d'affaires, des événements dédiés, la publication d'offres d'emploi, le partage d'appels à projets...

### **Soutien de Bordeaux Métropole**

Bordeaux Métropole, qui a soutenu cette association en 2020 et en 2021 pour un montant de 214 000 €, est à nouveau sollicitée cette année pour un soutien financier de 214 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 593 000 €.

Rappel des principaux indicateurs financiers de l'organisme (participations hors cotisations) :

	<b>Budget N</b>	<b>Budget N-1</b>	<b>Réalisé N-2</b>
Charges de personnel / budget global	57.3 %	61.3 %	56.9%
% de participation de BM / Budget global	36.1%	39.3%	52.1 %
% de participation des autres financeurs / Budget global	34.7%	34.1%	25.8 %

A noter la poursuite de la progression des financements privés, qui passent de 145 000€ dans le budget prévisionnel 2021 (26.6% du total des recettes) à 173 000€ en 2022 (29.2% des recettes).

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :**

### **Le Conseil de Bordeaux Métropole**

**VU** l'article L 5217-2 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** l'article L 1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

**VU** la demande formulée par l'organisme en date du 28 juin 2021,

**VU** l'avis de la Commission d'attribution des subventions qui s'est tenue le 21 octobre 2021,

**VU** le Schéma de Développement économique métropolitain (SDEM) adopté le 25 novembre 2021,

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE** French Tech Bordeaux, structure qui porte et anime la démarche French Tech à l'échelle de la métropole bordelaise est à ce titre un acteur clé de l'écosystème d'innovations du territoire de Bordeaux Métropole, et que par conséquent cette association joue un rôle important dans la mise en œuvre de la transition numérique des entreprises,

### **DECIDE**

**Article 1** : d'attribuer une subvention de 214 000 € en faveur de l'association French Tech Bordeaux pour la réalisation de son programme d'actions 2022,

**Article 2** : d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée,

**Article 3** : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 65748, fonction 61.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Monsieur MORISSET;

Ne prend pas part au vote : Madame JAMET

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 mars 2022

<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>31 MARS 2022</b>	Pour expédition conforme,
<b>PUBLIÉ LE :</b> <b>31 MARS 2022</b>	le Vice-président,
	Monsieur Stéphane DELPEYRAT